



BULLETIN INFO-MRCT COVID-19

Numéro 9 – 24 avril 2020

Cette infolettre s'adresse au milieu municipal et vise à partager de l'information sur différents enjeux rencontrés en cette période de crise. La MRC souhaite jouer son rôle de leader socio-économique sur son territoire tout en demeurant à l'écoute de ses municipalités locales.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Composition du comité

- Claire Bolduc, préfète
- Daniel Barrette, préfet suppléant, maire de Laverlochère-Angliers, responsable du secteur est
- Lyne Ash, mairesse de Nédélec, responsable du secteur nord
- Yves Ouellet, maire de Témiscaming, responsable du secteur sud
- Michel Roy, maire de Ville-Marie, responsable du secteur centre
- Lyne Gironne, directrice générale

Dossiers discutés au sein du comité (depuis le 20 avril)

- Accès aux jardins communautaires et aux marchés publics
- L'achat local : retombées actuelles
- Stigmatisation des personnes guéries
- Les travailleurs agricoles
- L'après-crise
- Défis pour la gestion des employés syndiqués en temps de crise
- Guide de déconfinement
- Vente pour taxes 2020

En tout temps, vous pouvez communiquer avec l'un des membres pour soulever un besoin, une question sur laquelle le comité pourrait travailler. Il est à noter que le comité se réunit, désormais, à raison de 2 fois / semaines (lundi et jeudi).

ACCÈS AUX RAMPES DE MISE À L'EAU ET L'OUVERTURE DES MARINAS MUNICIPALES

Lors du conseil de la MRC de mercredi dernier, les élus se sont concertés quant à l'accès des rampes de mise à l'eau et à l'ouverture des marinas. Différentes actions seront mises en place au cours des prochaines semaines pour donner accès à ces infrastructures auprès de la population, tout en indiquant clairement l'obligation du respect des règles sanitaires.

ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS

Le MAPAQ a émis des directives en lien avec la tenue de marchés publics, voici l'extrait :

« Les marchés publics, permanents ou saisonniers, sont des commerces d'alimentation et peuvent poursuivre leurs activités. Les marchés publics qui désirent maintenir leurs activités doivent observer les mesures et les consignes d'hygiène et de santé publique. Ces établissements doivent également respecter les consignes suivantes :

- Les marchands autorisés à effectuer de la vente dans un marché public doivent offrir uniquement des produits alimentaires, horticoles ou d'hygiène personnelle (ex. : savon);
- Aucune dégustation, ni aucun service de restauration ou de prêt-à-manger n'est autorisé sur les lieux du marché public. Les marchands peuvent vendre des mets préparés, mais ces derniers doivent être emballés pour être emportés;
- Aucune activité d'animation ne peut se dérouler sur place (ex. : musicien, démonstration culinaire) : le marché public doit être uniquement un lieu d'approvisionnement d'aliments ou de produits d'hygiène;
- Les aires de jeux pour enfants, s'il y a lieu, doivent être fermées et inaccessibles;
- Aucun lieu de repos ou de repas ne peut être aménagé (ex. : chaises, tables, tables de pique-nique);
- Aucun flânage n'est permis. »

FONDS D'AIDE AUX MUNICIPALITÉS

Le MAMH réfléchit à la mise en place d'un fonds pour venir en aide aux municipalités qui accusent des pertes de revenus ou qui ont dû effectuer des dépenses en lien direct avec la crise de la Covid-19. La ministre Laforest a précisé l'importance que les municipalités documentent le tout, preuves à l'appui. À cet égard, la MRC de Témiscamingue préparera un fichier excel qui sera mis à la disposition des municipalités locales pour aider à compiler les données.

TRANSFERT DU POINT DE LA TVQ

Le milieu municipal se questionne sur la croissance de la TVQ, dans le contexte actuel, alors qu'un point de cette taxe doit être transféré aux municipalités. La ministre Laforest mentionne que la campagne actuelle pour la promotion à la consommation des produits de chez-nous et de dépenser au Québec au niveau touristique, entraînerait des hausses de la TVQ.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM)

La FCM déclare l'importance de maintenir les services municipaux essentiels et interpelle le gouvernement fédéral, en émettant des recommandations urgentes afin de contrer la crise financière provoquée par la Covid-19. Voir [ici](#). Pour consulter le rapport de recommandations (16 pages), voir [ici](#).

PRIMEAU ET AUTRES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Confirmation de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qu'il n'y aucun délai pour le PRIMEAU, qui ne sera pas prolongé (négociations actuelles avec le fédéral afin de faire débloquer le tout).

Pour la procédure en lien avec les règlements d'emprunt, la Ministre a été sensibilisée à l'actuelle lourdeur pour le traitement. Elle interviendra pour que les règles soient facilitantes et le traitement plus rapide. Concernant les autres programmes, les municipalités sont invitées à poser leurs questions par voie de courriels pour en savoir davantage.

OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION ET GESTIONNAIRES D'IMMEUBLES D'HABITATION

Le CISSSAT rend disponible leurs recommandations et conseils pour outiller les OMH dans la gestion de la Covid-19. Voir [ici](#).

DÉMÉNAGEMENT DANS UN CONTEXTE DE COVID-19

Un guide des bonnes pratiques sanitaires à adopter lors d'un déménagement dans le contexte de COVID-19 a été produit par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Pour accéder à ce document, voir [ici](#).

PROCÉDURE POUR LE TRANSPORT D'USAGER À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION (CAS ÉLECTIFS)

Le CISSSAT a mis en place un document explicatif quant à la procédure pour le transport d'usager à l'extérieur de la région. Ce guide outille, tant l'usager que le conducteur. Voir en annexe.

PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Un dépliant d'information est désormais disponible pour expliquer le programme, voir [ici](#). Une version anglaise est à venir.

PLAN DE RÉOUVERTURE GRADUELLE POUR LES ÉCOLES ET LES ENTREPRISES

Dans la dernière infolettre de CAIN LAMARRE, on nous réfère à une publication du Conseil du patronat du Québec, qui prend en considération les éléments suivants :

- Les enjeux reliés à la santé et la sécurité des travailleurs et des clientèles sur les lieux d'activité de l'organisation;
- Les enjeux reliés aux capacités opérationnelles des organisations;
- Les enjeux reliés aux interventions et services du secteur public (fédéral, provincial et municipal) à l'égard des organisations.

Pour ce dernier élément, se référer à partir de la page 14, du guide que vous pouvez télécharger, [ici](#). Au cours de la semaine prochaine, la CNESST rendra disponible différents outils visant à outiller les entreprises sur les mesures à mettre en place pour protéger leurs travailleurs.

OUVERTURE DE LA CHASSE À L'OURS NOIR ET AUX DINDONS SAUVAGES

Des mesures particulières ont été mises en place, à l'aube de l'ouverture de la chasse pour ces 2 gibiers. Voir [ici](#).

PÊCHE SPORTIVE

La saison 2020 de la pêche sportive est maintenue. Cependant, les adeptes sont soumis aux règles sanitaires. Consulter le lien [ici](#).

NAVIGATION SUR LES PLANS D'EAU

Concernant les mesures de contrôle à mettre en place sur les plans d'eau, pour limiter la venue des plaisanciers ontariens ou de l'extérieur de la région, le ministre Dufour, a mentionné, sur les ondes de CKVM, qu'il y aurait des surveillances par les agents de la faune.

Nous avons validé si la Sûreté du Québec contribuerait à cette surveillance. Elle nous a confirmé qu'il est actuellement encore un peu tôt pour décliner la stratégie et les actions qui seront mise en place advenant que les mesures de confinement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue soient toujours en place au moment où les plans d'eau seront praticables et accessibles aux plaisanciers. Les dirigeants de la SQ sont cependant bien conscients de la réalité de Lac Témiscamingue et de l'accès interprovincial de ce plan d'eau. Peu importe quelle sera la situation à ce moment, la Sûreté du Québec assumera sa mission au niveau des activités récréotouristiques et comme par les années passées une planification est en cours afin d'assurer leur présence et leurs interventions sur ce volet.

Évidemment, selon les mesures de santé publique qui seront en place à ce moment, et ce toujours en assistance au directeur de la santé publique, ils adapteront leurs interventions afin de répondre aux besoins.

LA STIGMATISATION DANS LE CONTEXTE ACTUEL

Des témiscamiens (nes) vivent des situations de stigmatisation alors que ces personnes, qui ont été atteintes de la Covid-19 et qui sont maintenant guéries, peuvent participer à l'immunité communautaire, un incontournable pour éventuellement, vivre un retour normal de notre quotidien.

Le « Centre for Addiction and Mental Health » ou CAMH présente un excellent article sur les conséquences (voir [ici](#), vers la fin de la page web). Un guide produit en collaboration avec l'UNICEF, présente aussi [quelques conseils](#).

[Nous pouvons tous et toutes contribuer à déconstruire cette stigmatisation.](#)

PROCHES-AIDANTS : QUELQUES OUTILS DE RÉFÉRENCE

Quelques articles ou outils pour soutenir les proches-aidants :

- Covid-19 : Confinement et pertes cognitives : comment limiter les tensions, voir [ici](#).
- Covid-19 : Comment réduire sa culpabilité, voir les conseils, [ici](#).
- Covid-19 : Cinq façons de jouer à des jeux virtuellement avec vos proches, voir [ici](#).

Pour rejoindre les services d'Info-Aidants :

Par téléphone : 1 855 852-7784

Par courriel : info-aidant@lappui.org

DISCUSSIONS AVEC LE MAMH

Des rencontres hebdomadaires sont tenues entre les MRC's et le Ministère afin de répondre aux questions du monde municipal et de trouver des solutions aux enjeux soulevés. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou commentaires. Il est à noter que les communautés autochtones se joignent désormais aux MRC's dans cet échange téléphonique.

Le milieu municipal est invité à consulter, sur une base régulière, la Foire aux questions, mise en place par le MAMH, alors que le site est régulièrement mis à jour. Voir [ici](#).

CONTACTS RÉGULIERS AVEC LE CISSAT

Les échanges entre le CISSAT et la Conférence des préfets de l'A-T se poursuivent sur une base régulière. Ces rencontres ont lieu à tous les mardis et vendredis, en avant-midi.

Les informations en lien avec les cas positifs à la Covid-19 sont alors partagés auprès des participants, mais ceux-ci sont soumis à la confidentialité, jusqu'à ce que la conférence de presse du Premier ministre du Québec ait permis d'en faire état.

Par ailleurs, plusieurs préoccupations exprimées par le monde municipal sont partagées avec les dirigeants du CISSAT, ce qui permet d'apporter des réponses ou des interventions de la part du milieu de la santé. N'hésitez pas à poser vos questions, directement à la préfète ou à la directrice générale.

Ainsi, en lien avec les informations de la dernière fin de semaine, lors de nos rencontres de la semaine, plusieurs questions portaient sur la santé de nos résidents en CHSLD et en Résidences pour Aînés et sur l'état des troupes au niveau des travailleurs. On a pu nous rassurer sur l'état de situation. Tout se passe bien à ce niveau, pour le moment, au Témiscamingue.

INTERVENTION À CKVM

Notre préfète continue ses interventions sur les ondes à tous les jours, à 11 h 30. Nous vous invitons donc à syntoniser CKVM ou à surveiller la page Facebook de la MRCT (où l'entrevue est diffusée en direct), pour écouter ses interventions et ainsi, avoir accès à différentes informations. Vous pouvez également retrouver ces interventions sur la page Facebook de la MRC.

Voici la programmation pour la dernière semaine :

- Lundi : Interventions et nouvelles du milieu municipal
- Mardi : Informations de la FQM sur la Pandémie
- Mercredi : Intervention d'Émilise Lessard-Therrien, députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue
- Jeudi : Retour sur le conseil de la MRC de mercredi soir et dernières nouvelles
- Vendredi : Intervention de Sébastien Lemire, député d'Abitibi-Témiscamingue au fédéral

SITES INCONTOURNABLES

- [Site officiel du gouvernement du Québec pour le Covid-19](#)
- [Situation des cas au Québec](#)
- [Site officiel du gouvernement du Canada pour le Covid-19](#)
- [Site officiel du gouvernement de l'Ontario pour le Covid-19](#)
- [Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation](#)
- [Fédération québécoise des municipalités](#)
- [Éducaloi : réponses à vos questions](#)
- [Institut national de la Santé publique](#)

OUTILS PERTINENTS À PARTAGER

Tout savoir sur la COVID-19 et sa propagation, cliquez [ICI](#).

Guide de soutien pour vos employés qui doivent travailler à distance, cliquez [ICI](#).

Section du site web de la MRC, [ici](#).

Stress, anxiété et déprime associés à la maladie à coronavirus COVID-19, [ici](#)

Mon enfant est inquiet en raison de la pandémie. Comment le soutenir? [Ici](#).

Covid-19 : Covid19@mrctemiscamingue.qc.ca

Différentes sections du site web de la SDT :

1. Encourageons l'achat local, [ici](#).
2. Les mesures pour les entreprises, [ici](#).
3. Les services offerts par les organismes communautaires, [ici](#).
4. Piste d'actions de Femmessor, [ici](#).
5. Une pandémie de fraude, [ici](#).
6. Outil : affiche de mesures extrêmes, [ici](#).

**MERCI DE VOTRE ATTENTION !
PRENEZ SOIN DE VOUS !**